

Substances dangereuses

Les enfants de cette région sont exposés non seulement au plomb qui se trouve dans le sol et à celui qui pénètre dans leur maison sous forme de poussière, mais ils peuvent en ingurgiter également à cause des conduites d'eau en plomb et dans les aliments. Dans bien des vieilles maisons, on avait utilisé de la peinture au plomb. Les enfants touchent les objets puis ils portent leurs mains à la bouche; il s'agit d'un effet cumulatif.

Ce gouvernement très content de soi ne peut pas nous rassurer en nous disant tout simplement que tout se déroule correctement ou que l'on réduit progressivement les quantités de plomb dans l'essence, ou qu'il essaie de résoudre le problème. Ce n'est pas vrai parce que les enfants sont exposés d'innombrables façons différentes.

Il se pourrait qu'il n'y ait pas de niveau sûr d'exposition au plomb et évidemment, les enfants sont particulièrement vulnérables. En 1985, le taux admissible a été fixé à 25 microgrammes par décilitre de sang. Ce taux est probablement trop élevé. Dans ma circonscription, on a démontré que beaucoup d'enfants chez qui on a dépisté ce taux très élevé de plomb dans le sang présentent un risque élevé. Nous commençons maintenant à disposer de renseignements qui laissent croire que le taux de plomb qu'il est fréquent de rencontrer chez les enfants canadiens, soit 10, 12 ou 15 microgrammes par décilitre, peut avoir des effets sur la capacité d'apprentissage, la taille, le poids à la naissance et l'ouïe.

Dans le sud de ma circonscription, le taux moyen de plomb chez les enfants est de 15 microgrammes. Dans les régions urbaines du Canada, le taux moyen est de 12 microgrammes et pour l'Ontario, régions urbaines et rurales confondues, ce taux est de 10 microgrammes. Nous ne parlons pas seulement ici de cas exceptionnels ou d'enfants anormaux qui ont l'habitude de se mettre différents objets dans la bouche. Nous parlons de milliers d'enfants dont le développement pourrait être perturbé. Ils pourraient arriver à l'âge adulte handicapés par l'exposition au plomb de différentes sources.

• (1730)

Nous savons que la meilleure façon de résoudre ce problème est de réduire ou d'éliminer le plomb dans l'essence et la peinture. Il y a deux façons pratiques pour commencer à réduire le problème. Naturellement, il sera plus difficile de se débarrasser des autres formes de plomb et il faudra envisager la situation dans son ensemble. Toutefois, la proposition à l'étude est certainement des plus raisonnables. Elle vise à réduire:

... la teneur en plomb permise dans toutes les peintures commerciales, spécialement dans les peintures utilisées sur les produits destinés aux enfants, de son niveau actuel de 0,5 p. 100 à 0,06 p. 100.

D'où viennent ces chiffres? Il est intéressant de remarquer que la limite inférieure proposée est justement celle permise aux États-Unis actuellement. Voilà donc l'ironie de la situation, un pays qui n'a pas fait preuve de beaucoup de conscience écologique a une norme plus stricte que la nôtre. Le gouvernement devrait avoir honte que les députés soient obligés de proposer l'adoption d'une norme américaine pour donner aux Canadiens une meilleure protection que celle qu'ils ont actuellement. J'espère qu'il aura honte et qu'il agira.

Le plomb est toujours autorisé dans les peintures au Canada. L'expression «sans plomb» signifie moins de 5 000

parties par million, alors qu'aux États-Unis c'est 600. Environnement Canada est plutôt négligent à ce sujet. Le ministère part du principe que, en ce qui concerne la réduction du plomb dans l'essence, le problème est résolu, nous avons fait assez et il est inutile de s'inquiéter davantage. Pourtant, ce n'est certainement pas le cas.

Le député a parlé du problème du plomb et de l'essence et je voudrais également revenir sur ce point car nous devons aborder le problème de façon globale. Nous souhaitons voir des progrès dans certains secteurs, mais il faut restreindre également les émanations de plomb de l'essence. Selon des études, 30 à 40 p. 100 du plomb décelé dans le sang des enfants est directement attribuable à l'essence au plomb. Ce chiffre est sans doute plus élevé de façon indirecte. Pourtant, notre norme de 0,2 grammes par litre, que nous avons adoptée cette année, est en vigueur aux États-Unis depuis 1982. Nous sommes en retard sur nos voisins du sud et pourtant le gouvernement a mené une campagne publicitaire pour rappeler aux Canadiens que, en tant que bons citoyens, ils devaient acheter de l'essence sans plomb. Il aurait mieux fait de s'attaquer de façon très pratique à leur portefeuille en relevant les taxes sur l'essence au plomb, afin d'encourager l'utilisation de l'essence sans plomb.

Je signale également que le ministère de la Défense nationale utilise couramment de l'essence au plomb. C'est un important ministère fédéral qui utilise un nombre exorbitant de véhicules et qui pollue l'environnement où grandissent nos enfants. Le ministère menace sérieusement notre santé, ce qui est tout à fait répréhensible. Le gouvernement fédéral devrait modifier sa politique. On utilise les deniers publics à des fins qui causent des problèmes de santé et une éventuelle arriération mentale chez les tout petits enfants.

Les enfants sont beaucoup plus vulnérables que les adultes. Ils sont plus petits et donc davantage exposés aux gaz d'échappement; dans certaines villes, et la mienne en est un exemple frappant, ils sont particulièrement menacés étant donné l'importance de la circulation. Leur corps comporte plus de muqueuses et les toxines se concentrent dans ces tissus. Nous devons donc veiller à leur accorder la protection nécessaire pour leur permettre de bien se développer sans être exposés aux dangers du plomb. Près de 30 p. 100 du plomb absorbé se retrouve dans le cerveau ou dans les muqueuses, où il bloque la production de protéines essentielles, ce qui se répercute sur les cellules nerveuses.

Je veux simplement conclure en signalant que ce problème prend des proportions énormes. Selon les estimations de Pollution Probe, la moitié des enfants canadiens d'âge pré-scolaire sont menacés par les faibles taux de plomb auxquels ils sont exposés. C'est inadmissible! Nous devons adopter des normes plus strictes et les appliquer de façon générale, et notamment aux peintures, aux jouets, à la peinture extérieure et intérieure, ainsi qu'à l'essence. C'est un problème grave et j'appuie sans réserve la motion à l'étude aujourd'hui. J'exhorte le gouvernement à agir beaucoup plus rapidement et à prendre des mesures plus fermes en vue de protéger la santé de nos jeunes enfants.